

# Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

Comment la première puissance mondiale agit-elle en matière d'environnement ?

## a) Un pays sensibilisé très tôt aux enjeux environnementaux

### 1. Un lien particulier avec la nature sauvage

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la quasi-disparition des bisons, conséquence de l'expansion agricole et minière, a révélé l'ampleur et l'irréversibilité de la transformation des paysages américains. Cette prise de conscience précoce a conduit à la création des premiers parcs nationaux et à l'adoption de lois de protection.

La « wilderness » américaine, symbole d'espaces naturels préservés, est aussi marquée par des phénomènes naturels violents : tornades dans le centre du pays, ouragans, blizzards... Certains événements ont durablement marqué la mémoire collective, comme les inondations du Mississippi au XIX<sup>e</sup> siècle, le séisme de San Francisco en 1906 ou encore l'éruption du Mont Saint-Helens en 1980.

### 2. Des catastrophes imputables aux activités humaines

Certaines crises environnementales découlent directement des actions humaines. Dans les années 1930, dans les plaines du Sud (Texas, Oklahoma, Kansas), la conversion massive des prairies en terres cultivées a provoqué une intense érosion : le Dust Bowl.

Le pays a également connu de graves accidents industriels : l'incident nucléaire de Three Mile Island (1979), la marée noire de l'Exxon Valdez (1986) ou encore l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon (2010). Ces drames ont mis en évidence la vulnérabilité des populations et des milieux, incitant à un renforcement des réglementations.

## b) Les États-Unis au centre des enjeux environnementaux mondiaux

### 1. Un modèle économique contesté

Première puissance économique mondiale, les États-Unis ont bâti leur prospérité sur l'exploitation intensive de leurs vastes ressources naturelles, selon un modèle capitaliste qui a profondément modifié les paysages originels décrits par l'expédition Lewis et Clark (1804-1806). Ce pays a été un moteur de la seconde révolution industrielle et de l'agriculture productiviste, avant d'en subir les effets : pollution de l'air et des sols, désertification, raréfaction de l'eau.

Dans les années 1960, la dégradation environnementale liée à l'agriculture intensive suscite un début de prise de conscience écologique. L'American Way of Life, centré sur la consommation de masse, génère une explosion des déchets, tandis que la désindustrialisation des années 1970 laisse derrière elle friches et sols contaminés (Rust Belt). L'omniprésence de la voiture alimente l'étalement urbain, accroît la pollution atmosphérique et accentue la pression sur les ressources en eau, au détriment des terres agricoles. Aujourd'hui, la surconsommation américaine est telle que, si toute l'humanité adoptait ce mode de vie, il faudrait environ cinq planètes pour subvenir aux besoins mondiaux.

### 2. Des décisions nationales aux répercussions mondiales

#### VOCABULAIRE

**Agriculture productiviste :** système de production intensif visant l'accroissement de la production en mobilisant d'importants moyens techniques (mécanisation) et scientifiques (engrais, pesticides). Son impact sur l'environnement est fort.

**Dust Bowl (« bassin de poussière ») :** région au centre-sud des États-Unis touchée dans les années 1930 par des tempêtes de poussière. En raison de la sécheresse, les terres laissées à nu ont été emportées dans d'immenses tempêtes de poussière qui ont détruit les récoltes, érodé les sols et poussé les agriculteurs au départ. La mécanisation de l'agriculture en était en partie responsable.

**Rust Belt (« ceinture de rouille ») :** surnom donné aux anciennes régions industrielles du Nord-Est américain frappées par la désindustrialisation et la crise de l'industrie lourde à partir des années 1970.

**Wilderness :** « état sauvage » ou « nature sauvage » non encore soumise à l'homme. Notion née au XVII<sup>e</sup> siècle et qui accompagne la conquête de l'Ouest face à la « sauvagerie » amérindienne.

Les choix politiques américains ont un effet direct à l'échelle planétaire. Par exemple, en 2015, Barack Obama a levé l'interdiction d'exporter du pétrole brut, stimulant la production d'hydrocarbures non conventionnels (pétrole et gaz de schiste). Cette décision a transformé les paysages, relancé des projets de pipelines controversés et provoqué une surproduction mondiale qui a fait chuter les prix.

Les États-Unis ont souvent revendiqué un « exemptionnisme » leur permettant de se soustraire aux règles internationales, refusant notamment de ratifier le protocole de Kyoto (1997). L'administration Trump a renforcé cette posture en annonçant, en 2017, le retrait de l'accord de Paris sur le climat.

### c) Une diversité d'acteurs dans la gouvernance environnementale

#### 1. L'influence des lobbies sur le pouvoir fédéral

Le gouvernement fédéral est régulièrement critiqué pour son manque d'action face aux enjeux environnementaux, malgré les déclarations volontaristes de certains présidents. L'industrie pétrolière exerce un lobbying puissant, freinant l'application d'accords internationaux. L'argument avancé reste la protection de la compétitivité économique nationale, mais cette position alimente les critiques internationales. Plusieurs pays asiatiques refusent désormais d'importer les déchets américains.

#### 2. L'engagement croissant des acteurs locaux et de la société civile

Face à l'inaction fédérale, certaines villes et États fédérés s'engagent dans des politiques écologiques. Pittsburgh a choisi de respecter les objectifs de l'accord de Paris, et la Californie impose depuis 2020 que tout logement neuf atteigne l'objectif « zéro énergie nette ».

De nombreuses ONG américaines interviennent à l'étranger sur des projets environnementaux, et des entreprises investissent massivement dans l'innovation verte (Tesla). Des personnalités influentes, comme Leonardo DiCaprio ou l'ex-vice-président Al Gore, mobilisent l'opinion publique à travers des campagnes de sensibilisation. Ces initiatives, bien que parfois critiquées pour leur ingérence, contribuent au soft power environnemental des États-Unis.